

Prochaine réunion le mardi 21 mai à 20h30 – Ecole du Coteau
--

Compte rendu de la réunion du 30 janvier 2013**Ordre du jour :**

Gestion des déchets de la ville. Étaient invités Samuel Besnard, maire adjoint en charge notamment du cadre de vie, accompagné de Philippe Verrier, directeur des services techniques.

S. Besnard explique qu'il y a par semaine 4 collectes de déchets ménagers et 2 de tri sélectif. La ville est membre du SYCTOM qui regroupe 84 communes.

La Ville s'est engagée dans le plan de prévention des déchets, afin de diminuer la quantité de déchets. En moyenne, 420 kg / an / habitant sont ramassés en région parisienne. Y sont ajoutés la collecte de verre et des déchets pour le compost, afin de réduire la quantité de déchets dits ménagers. À Cachan, la production est plus importante que dans les communes d'Ile-de-France. Le coût par habitant est de 7€.

- La collecte doit démarrer très tôt, afin d'éviter les embouteillages lors des livraisons aux centres de traitement. De ce fait, tout retard ou absence d'un agent travaillant sur la collecte aura une répercussion et elle prendra beaucoup plus de temps.

Les habitants ont soulevé des problèmes de ramassages des déchets qu'ils jugent irréguliers. Certaines rues ne sont pas collectées le samedi.

- Parfois, les déchets partent tous dans la même benne : poubelle bleues + vertes ou déchets verts + poubelles vertes. Le maire adjoint explique qu'ils essayent de ne plus le faire et, pour éviter le bâclage du travail certains jours, l'organisation va aller vers des horaires fixes.
- Certains sentiers ne permettent pas de faire circuler de grosses bennes. Il n'y a pas d'espace réservé pour stationner les poubelles en provenance de villa des Sablons. Une Visite sur place avec les services et les riverains est à organiser.
- Les cachanais ne comprennent pas pourquoi notre déchèterie est très loin (Ivry sur seine) alors que d'autres plus proches leur sont interdites. Cachan dépend du SYCTOM, qui gère celle d'Ivry. Une étude doit être entreprise pour utiliser celles de Fresnes ou La Poterne des Peupliers, voire utiliser des déchèteries mobiles (bennes).

Travaux boulevard de la Vanne. Des coffrets de la GRDF à refaire ont retardé le confortement de la rue au niveau des N°92-94. Ensuite, achèvement de la voirie à ce niveau se fera jusqu'en mars. La réfection de la voirie de l'ensemble du bd de la Vanne sera entreprise plus tard (pas prévu au budget 2013). La rue François Rude et une nouvelle voie vers le CROUS ont été jugées prioritaires.

ADSL. Une étude a été entreprise grâce aux relevés effectués par les habitants du quartier. Le débit moyen sur le quartier est de 4,5 mégabits/s. 51 relevés ont moins de 8 Mbps. Trois autres sont supérieurs à 8 Mbps. Quelques relevés dans le quartier des Lumières montrent des débits aussi faibles. À noter, il faut environ 4Mbps pour pouvoir regarder les chaînes TV en qualité standard et 8 Mbps pour la TV en haute définition. Les Box vendent leur forfait standard avec un débit internet théorique allant jusqu'à 20 Mbps !!!! Explication : le fameux « DSLAM » concernant le Coteau se situe à une distance entre 2,5 et 4,5 km. Nous sommes en bout de ligne et le débit s'essouffle. Un relais plus près améliorerait la réception. Une interview va être

réalisée avec Le Parisien. Des pistes de solutions : Il faudrait accélérer l'arrivée de la fibre optique sur le secteur ; s'appuyer sur les équipements de L'Haÿ-les-Roses ; pousser à ce que le programme de déploiement de France Télécom sur le Coteau soit activé ou profiter des tranchées creusées par la ville ou la CAVB pour les coordonner avec des opérateurs. Comme Numéricable est le plus avancé sur le secteur, quelqu'un propose de se rapprocher d'eux.

Avenue Léon Blum. La voie a été rétrécie par des terre-pleins centraux, afin de réduire la vitesse de circulation. Un effet pervers : un riverain s'est plaint que sa voiture stationnée ait été éraflée à deux reprises, à 6 mois d'écart, probablement par des véhicules n'ayant pas assez de place pour circuler. L'aménagement de cette voirie en 2011 ne laisse pas indifférent et une visite sur place avec des élus de la ville et du conseil général est nécessaire.

Projet immobilier Lunain-Gabriel Péri. Un permis de construire a été déposé par la société Akerys pour la construction d'un ensemble d'immeubles de 134 logements le long de la rue Gabriel Péri, en limite de la rue du Lunain. De nombreux riverains concernés par ces immeubles sont venus exposer leurs craintes et mécontentements quant à ce projet. Tout d'abord, le courrier pour informer d'une présentation publique du projet n'avait pas été distribué dans les boîtes des riverains les plus proches du projet. À cette réunion, des habitants avaient soulevé des problèmes d'entrée dans le haut de la rue du Lunain des 166 voitures pour accéder au parking souterrain. Le promoteur avec la Ville a, par la suite, trouvé une solution en déplaçant les entrées rue Gabriel Péri.

Les riverains ont exposé leurs inquiétudes à la fois sur le côté grandiloquent des hauteurs disproportionnées quant aux habitations environnantes (de 12 à 15 mètres de haut pour des bâtiments à une distance très proche des pavillons), sur des terrains argileux, certaines maisons avoisinantes privées de soleil, des interrogations sur l'écoulement des eaux usées, pluviales, etc.

Il a été répondu que le plan local de l'habitat de la Ville a pour objectif d'augmenter l'offre en matière de logements. La municipalité affirme qu'elle est déjà intervenue pour diminuer les hauteurs sur des parties des bâtiments.

Campagne anti-bruit. Quelles zones calmes seront définies par la mairie ? Le combat se poursuit toujours par le CDQ et l'association des riverains du Coteau pour obtenir un prolongement du mur antibruit.

Signalement du **sentier des Garennes**, jamais balayé par la municipalité.

Une relance de demande de décalage le matin de la **Valouette** de 10 minutes pour permettre aux enfants du Coteau habitant vers la rue de la Citadelle de venir en bus à l'école. Il est proposé à messieurs Najman et Besnard d'étudier et de soutenir cette demande.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

Tél :

Je veux signaler le problème suivant ou proposer telle action :

*A renvoyer à : Comité de Quartier du Coteau – 17 rue des Vignes – 94230 Cachan
ou à : cdq.coteau@gmail.com*